

La société civile burundaise

A Mesdames, Messieurs les Représentants Permanents des
Etats Membres et Observateurs du Conseil des Droits de
l'Homme des Nations Unies

à GENEVE

Objet : Réaction à la lettre de 17 août 2021 vous transmise par les organisations non-gouvernementales œuvrant
à l'extérieur du Burundi

Mesdames, Messieurs les Représentants Permanents des Etats Membres et Observateurs du Conseil des
Droits de l'Homme des Nations Unies,

Nous avons l'honneur de vous annoncer que les organisations signataires de la présente, suivent de près
la situation des droits de l'homme au Burundi car œuvrant réellement au pays.

Nous avons le regret de constater que les 43 organisations non-gouvernementales, qui vous ont transmis
une correspondance le 17 Août 2021 sur la situation de droits humains au Burundi, présentent une
situation très erronée de la situation réelle des droits de l'homme au Burundi car le pays a fait des
avancées significatives en témoignent le retour massif des réfugiés dont des politiciens de l'opposition, la
levée des interdictions de certaines organisations de la société civile, la réouverture des médias etc...

En effet, Mesdames, Messieurs, nous aimerions vous vous rappeler que les 43 organisations avaient
recommandé le renouvellement du mandat de l'actuelle Commission d'enquête sur le Burundi, avant la
tenue de la 45^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) en septembre 2020, malgré que les
institutions burundaises n'étaient pas du même avis.

Ayant déjà développé cette habitude, les 43 organisations viennent de vous adresser une liste de
recommandations dont la reconduction du mandat de la commission d'enquête sur le Burundi, alors que
le pays a maintenant une commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) ayant le
statut A. Notons que ce genre de mécanismes sont incompatibles avec une commission des droits de
l'homme accréditée par GANRHI au statut A.

[Handwritten signatures and notes in blue ink at the bottom of the page.]

l'intervention des autorités politiques de leur pays d'origine dans le processus de rapatriement, si dans ce pays les droits humains sont violés.

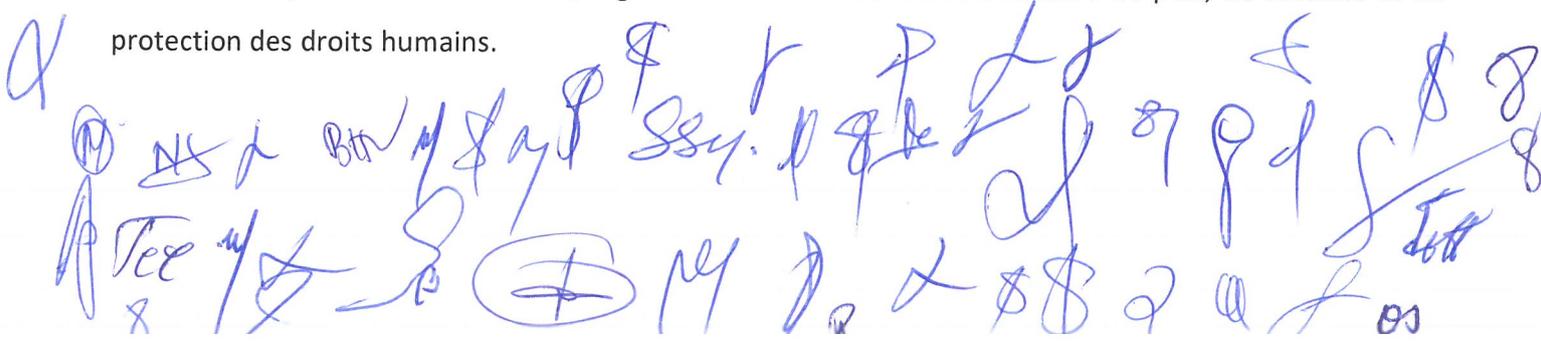
f) La grâce présidentielle dont a bénéficié plus de 5000 prisonniers.

Mesdames, Messieurs les Représentants Permanents des Etats Membres et Observateurs du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, les 43 organisations ignorent que Messieurs Pacifique Nininahazwe, président du Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE) et Vital Nshimirimana, délégué-général du Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC), eux-mêmes faisant partie des signataires de la lettre Vous transmise le 17 août 2021, ont organisé et mobilisé publiquement les insurrections qui ont mis le Burundi à feu et à sang en 2015. Même s'ils parlent de l'impunité, les juridictions Burundaises les attendent pour répondre à leurs rôles dans les crimes de 2015 dont une tentative de renverser les institutions élues par le peuple. La population Burundaise perçoit cette lettre comme une façon de distraire les juridictions pour échapper à des poursuites judiciaires.

Mesdames, Messieurs, les organisations signataires de la présente espèrent que, durant la 48^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme, les Représentants Permanents des Etats Membres et Observateurs du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies analyseront la situation des droits humains conformément à l'agenda prévu et en toute impartialité. Par ailleurs, les organisations signataires de la présente sont confiantes que la lettre des 43 organisations sera sans effet, car elle contient des propos mensongers qui cachent des intérêts propres à leurs auteurs.

Nous vous recommandons vivement de mettre fin au mandat de la commission d'enquête et de recommander aux Nations Unies et aux membres du conseil d'appuyer le gouvernement du Burundi, les institutions nationales dont la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), les organisations de la société civile œuvrant réellement au Burundi pour continuer à bien accomplir leurs missions de protection des droits des Burundais et d'autres personnes résidant au Burundi.

En fin, les organisations signataires de la présente s'engagent multiplier les efforts dans la collaboration avec tous les partenaires nationaux, régionaux et internationaux en matière de paix, de sécurité et de protection des droits humains.

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in a horizontal line across the bottom of the page. The signatures vary in style and complexity, some appearing to be initials or full names in a cursive script.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Représentants Permanents des Etats Membres et Observateurs du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, l'expression de notre considération très distinguée.

Fait à Bujumbura, le 27/08/2021

Copie pour information à :

- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement
- Corps diplomatiques et consulaires accrédités au Burundi (Tous)

LES SIGNATAIRES :

1. Force de Lutte Contre le Népotisme et le Favoritisme au Burundi (FOLU CONF)
tél: +257 75 77 8000 / +257 69 133 345
Général HAKIZI MAMA, Président
foluconfburundi@gmail.com



2. Collectif des Associations des Personnes Infectées et Affectées par le VIH/SIDA "CAPES+"
BURUKIYE Hamu Kenant : hamu_bija@yahoo.fr
Représentant légal : capesplus@yahoo.fr



3) Cadre d'Accompagnateurs pour la Création d'Emploi et le Développement Economique au Burundi "CACEEBU"

Jérémie MBITOKWIBWAYO, Président



4) Association pour la Consolidation pour la Paix au Burundi (ACO PA - BURUNDI)

BAKANIBONA Isaac, Représentant légal

5) Association pour l'Assistance et la Formation Juridique du Citoyen A.F.B. BERINTAKE
MUTABAZA Umuste Président



6) ACTION BURUNDAISE POUR (LA RECONSTRUCTION DE)
L'AFRIQUE: A-B-A

IBEREXIMANA J-BOSCO, président et R.L

[Signature]

7) PÉTACON: protection de l'environnement
à travers une étude de la qualité de l'air
des infrastructures etc. NGENDAK



8) Observatoire National des élections et des organisations
pour le Progrès (ONDEP-Burundi)

NKURIKYÉ Sulpice Coordinateur général et porte
parole de l'ONDEP-Burundi

[Signature]

9) ACHAEN. Association des chauffeurs de camion
du Burundi.
MABATI: MUSSA représentant



10) New Development Vision
NDUWIMANA Jeanne



11) APDBU: Association pour la promotion du développe-
ment durable au Burundi.
BURIKUNWA Sionède: Président et représentant légal

[Signature]

Jean-Benoît
24.08.2021

12) APPBU: Association de Personnes patriotes
du BURUNDI
NAGISIMANA Elysée: Secrétaire général

[Signature]

13) LIGUE DES DROITS DE LA PERSONNE
HUMAINE IZERE NTIWIHEBU
NDARUZANIYE Francis-Xavier
Président et Représentant légal



14) CERAC-BUANNIA Centre d'Ecoute et de
Relation d'Aide et de conseil Augustin
SINZOBAKURIA Président et
Représentant légal



15) Centre des Droits Humains «CDH» asbl
NSABIMANA Serge
Président et Représentant légal

16) Association des victimes et familles
des victimes du mouvement insurrectionnel
déclenché le 26 Avril.

AKASHI MPAMUKIRA
Communication



17) Association des Jeunes Artistes Magnéthots
et Plasticiens du BURUNDI
AJAMAP-BURUNDI
ANDON HARUNGIMANA
Président et Représentant légal



18) Collectif Avenir Sans Frontière C-ASAF
Président et Représentant légal
père Bandyayera Telesph

19) Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Population (CODIP)
Séo HABONIMANA Représentant légal



20) NAD (Nouvelle Action pour le Développement)
Joseph MANIRAKASHA



21) CHAMA CHA WANAFUNZI WA KISWAHILI
BURUNDI (CHAWAKIBU)
NYANOWI Léonard, Représentant légal



22) Solidarité des prisonniers et leurs famille "NTABARIZA S.P.F."
Jean Marie NSHIMIRI MAMA
Président et Représentant légal



23) PISC = Plateforme Intégrale de la Société Civile du Burundi « PISC - Burundi »

Miyomerima Mairindine
Vice-Président

24) Cercle Islamique pour le Progrès et le Bien Être « C.I.P.B. »

AMANI Adelar
Secrétaire Exécutif.



25) A.B.U.S.E.D : Association Burundaise pour le Suivi des enfants en difficultés



NTIRAMPEBA

26) ATRABU : Association des transporteurs de Burundi

Représentant légal
MIRANI Jean Baptiste, Président



27) ICED : Initiative Citoyenne pour l'Environnement et le Développement Durable
Appuyée par le MINISTRE, Représentant légal

[Handwritten signature]



28) Union Pour le Développement des Batwa du Burundi (UDBB) en sigle

NAKUMWENAYO Thierry
Représentant Suppléant



29) Action Butwa pour le Développement Intégral et l'Assistance aux vulnérables
ABDIAR Charles CIRA Président

Nakumwena



30) Action pour la Paix et le Développement
«APADEC» en sigle, Communautaire

BIMENYIMANA Fabrice



31) Observatoire Africain pour la Démocratie et l'Assistance
NIMBARA Nathanaël, Représentant légal



32) Forum d'Appui au Développement et Santé Communautaire
«FASCO» en sigle



33) COALITION FEMININE POUR LA DEMOCRATIE ET LE MONITORING ELECTORAL
«COFED» en sigle



KAZERWA Anne Marie
Représentante légale

34) Association pour l'Enlèvement des Ophtalmes et l'Éducation de la Jeunesse "A.E.O.E.J."
NDIMUKUKUMBO Aloys, Président et Représentant Légal

35) MINISTÈRES DES COMMISSARIATS AFRICAIS

MUHAMMADA AÏMÉ-PASCAL R.

36) NGENDAKUMANA Julien: Président et Représentant Légal de la Communauté des Personnes Engagées pour Promouvoir l'Entreprenariat et le Développement durable (CPEPED)

37) ~~MURIBIMANA~~ CHARITÉ Représentant de l'Association pour le Développement Social (ADS Kira Rumuli)

38) MIYUNGEO Christophe Représentant de l'Association des TUK-TUK de

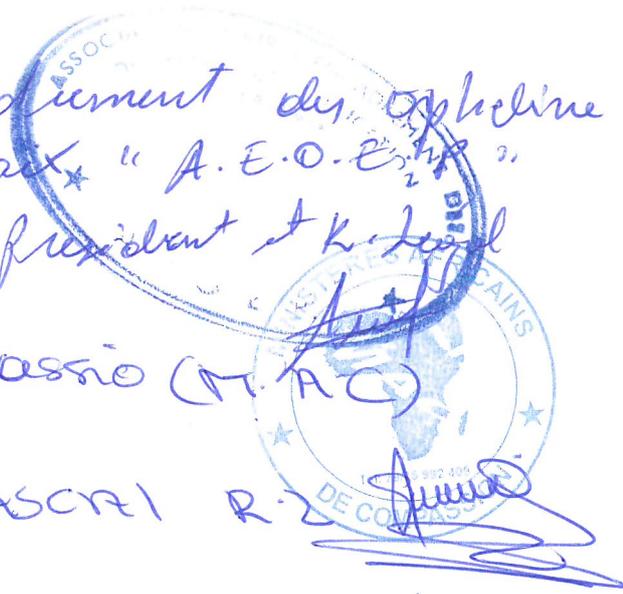
39) Solidarité des Taxis vélos du Burundi pour le Développement "SOTAVEDEBU" Burundi

Amos HAVYARIMANA, Représentant Légal

40) Ernest Ndayishimiye, Président et Représentant Légal de l'association Lumière pour TOUS

41) Association National des chauffeurs des taxis Voitures (ANCT)

MUYONCABIZÉ Gérard Représentant Légal



42) Association des Motards du Burundi
 = AMOTABU = la représentation légale : Athelmon
 Ndayo Gwinye



43) F7PTD : formation jeunesse pour l'éducation et le traitement des drogues.

44) EDIV - BURUNDI (Ensemble pour le Développement et l'Intégration des personnes Vulnérables au Burundi)

président et représentant légal ~~Emmanuel~~

~~Signature~~



45) New Vision youth Burundi
 Président et Représentant légal : Ciza Placide



46) PEFE Burundi (Promotion de l'Education de la Femme et l'Enfant au Spés IRIVUZEMANA)
 Représentant légal.

~~Signature~~



47) OFID : oaisis pour un formation Inclusive pour un Développement Durable, Représentant légal : Nshimurama
 Secrétaire Générale



48) Association Babenyeri shingirimiye (ABO)

MUNEZERO Oseau, secrétaire



49) ASS

49) Association Burundaise de Lutte Contre la Résistance aux Anti-microbiens

ABULCRAM

Dr BUSHORE Lemel: Représentant légal



50) Association pour la Promotion et la

Protection des Droits de l'Enfant

"APRODEB"

NTAKAWIMANA Fabien Représentant légal



[Signature]
BASSANT G.

51) CAEC/Δ Coalition des association des ex-combattant pour maintenir la paix et le développement en sigle « CAEC/Δ »

Président et représentant légal

Bukuru Moïse

